



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2024/2025

ATHLÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME



COCAA
15 rue René Lemoine
Stade des frères Lauvaux
51000 Châlons en champagne

Tél : 09.80.75.05.92 - 07.49.93.75.51
cocaachalons@gmail.com
www.cocaa.chalons.athle.fr



INFORMATIONS UTILES

(à conserver)

Quand s'inscrire ?

A partir du **mercredi 04 septembre 2024**

Au stade des frères Lauvaux – aux horaires des entraînements. (voir sur le site du club)

2 séances d'essai sont possibles pour les nouveaux licenciés. Les athlètes déjà licenciés doivent rendre leur dossier complet dans le courant de septembre 2024.

Comment s'inscrire ?

En retirant un dossier au secrétariat ou sur le site www.cocaa-chalons-athle.fr.

En déposant le dossier complet au secrétariat aux horaires d'ouverture ou par mail à cocaa-chalons@gmail.com et paiement sur place ou par virement (RIB sur demande)

LES CATÉGORIES D'ÂGE – saison 2024/2025

- BABY ATHLE U7 2019/2020/2021
- ECOLE D'ATHLETISME U10 2016/2017/2018
- POUSSINS U12 2014/2015
- BENJAMIN U14 2012/2013
- MINIMES U16 2010/2011
- CADETS U18 2008/2009
- JUNIORS U20 2006/2007
- ESPOIRS U23 2003/2004/2005
- SENIORS 1991 à 2002
- MASTER à partir de 1990
- ENCADREMENTS – JUGES – BENEVOLES à partir de U16

TARIFS D'UNE LICENCE

	Prix de la licence Jusqu'au 30/09/2024 Assurance comprise	Prix de la licence A PARTIR DU 01/10/2024	MAILLOT du CLUB (prix du débardeur)
BABY ATHLE	145 €	155	7 €
Ecole Athlé ET POUSSIN	150 €	160	7 €
BENJAMIN/MINIME (*)	165 €	175	45 €
CADET/JUNIOR ESPOIR/SENIOR/MASTER	165 €	175	45 €
ENCADREMENT	35 €	45	-
ATHLE SANTE - RUNNING	115 €	125	45 €

Maillot du club officiel (débardeur ou brassière) obligatoire pour les compétitions.

Renouvellement de licence pour les poussins (2014) passant benjamins

- Achat d'un maillot de club à ajouter au prix de la licence.

TARIF FAMILIAL

Une remise de **15 €** est accordée à partir de la 2^{ème} licence pour les membres d'un même foyer fiscal

MOYEN DE PAIEMENT

- espèce,
- chèque à l'ordre du COCA,
- Carte Bancaire, ou virement (RIB à demander par mail : cocaachalons@gmail.com)
- le code pass'sport et le pass'loisir CAF sont à fournir avant le **31/10/2024**, ils viennent en déduction du coût de la licence,
- les bons ANCV et MSA uniquement
- Possibilité de régler en plusieurs chèques en indiquant les dates de dépôt,
- les demandes de justificatifs de paiement pour les C.E sont à demander dès l'inscription pour un envoi par mail

PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE LICENCE

RENOUVELLEMENT LICENCE FFA		1ERE LICENCE FFA	
MINEUR	MAJEUR	MINEUR	MAJEUR
Dossier d'inscription			
Copie de la pièce d'identité ou du livret de famille indiquant les informations du licencié			
Questionnaire de santé rempli et signé	PPS (parcours prévention santé) à valider avec le mail reçu en juillet en provenance de « e-licence » ou accessible directement sur votre espace licencié FFA	Questionnaire de santé rempli et signé	PPS : un accès vous sera envoyé par mail après enregistrement de votre licence sur l'espace licencié FFA – après visionnage des vidéos et validation de votre PPS, votre licence sera validée.
Règlement complet de la ou des licences			
La charte du licencié ci-dessous			
une attestation d'assurance RC si renoncement à celle de la FFA.			

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT ET PERMANENCE

pas de dépôt auprès des entraîneurs.

Permanence d'accueil – dépôt des dossiers en septembre/octobre

- le mercredi de :
 - 10 h 00 à 12 h 00
 - 14 h 00 à 18 h 00
- le samedi de
 - 10 h 00 à 12 h 00

à partir de novembre au Secrétariat

- ouvert sur rendez-vous (tél : **07.49.93.75.51**)



SOUTENIR LE CLUB

Vous souhaitez soutenir le club financièrement en devenant partenaire, sponsor ou même simplement aider le club en devenant bénévoles, juges, ou autres.

N'hésitez pas à contacter :

- Jany : 06.65.57.70.19 - Daniel : 06 70 26 39 96 - Marc : 06.28.74.30.96

Les athlètes et le club vous remercient par avance de votre investissement.

HONORABILITÉ DES ENCADRANTS (extrait de la circulaire administrative de la FFA page 19)

Lors de l'enregistrement de la licence, la personne en charge de la saisie des licences devra indiquer si le licencié est susceptible d'occuper, de manière permanente ou occasionnelle, une fonction d'encadrant (dirigeant, entraîneur, officiel, escorte ou délégué antidopage, ou toute fonction d'encadrement...) au sein du Club, que cette fonction soit exercée à titre bénévole ou rémunéré, et que le titulaire soit ou non titulaire d'une quelconque qualification. Ces renseignements sont essentiels dans la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Le Club est responsable de tout manquement grave à cette obligation par ladite personne en charge des licences, il pourra faire l'objet d'une sanction disciplinaire sauf à démontrer qu'il a mis tous les moyens en œuvre pour palier au manquement concerné.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le club, ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA ; Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

J'accepte la transmission des informations Je refuse la transmission des informations

ASSURANCES

La Fédération Française d'Athlétisme (FFA) propose, par l'intermédiaire de la MAIF son assureur :

- Au club, une responsabilité civile (R.C) garantissant la responsabilité du club et du licencié au prix de 0,26€ TTC (inclus dans le prix de la licence). Le club a accepté cette assurance, en plus d'une responsabilité civile prise pour toutes les personnes aidant lors de manifestations, ou activités (bénévoles hors licenciés) auprès d'AXA Chalons en Champagne.

- Au licencié, une assurance individuelle accident de base et assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme au prix de 0,7€ TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance individuelle assurance et assistance proposée

Je refuse l'assurance individuelle accident et assistance proposée et reconnait avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique.

- Rappel : Assurances : La compagnie d'assurances est la MAIF pour l'assurance responsabilité civile, l'assurance individuelle accident et l'assistance Courtier : Le courtier est AIAC. Courrier postal : AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75311 Paris Cedex 09. Courrier électronique : assurance-athle@aiac.fr. Téléphone : 0 800 886 486 (Numéro vert gratuit)

- Assistance : MAIF Assistance à contacter 7j/7, 24h/24 Au 0800. 875. 875, si vous êtes en France Au +33.5.49.77.47.78, si vous êtes à l'étranger N° de convention à rappeler : 4 121 633 J

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT

Une note rappelant les règles de prise en charge par le club des frais de déplacement et d'inscription dans le cadre des compétitions auxquelles les athlètes du COCA participent est à disposition sur le site et au secrétariat.

Aucun remboursement en dehors de ces dispositions ne pourra être effectué.

Une fiche de demande de remboursement est disponible au secrétariat après demande d'autorisation écrite.

ORGANIGRAMME DU CLUB OLYMPIQUE CHALONNAIS ATHLETISME SAISON 2024/2025

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

MARC AUBRY Président	JANY CONTINHO Vice-président	DANIEL AVIGNON Vice-président	ARTHUR AUBRY Président de la commission des jeunes	NATHALIE AUBRY secrétaire	GUYLENE BOURGOIS Membre du bureau directeur
ANA CASSIER Entraîneur lancers	NATHALIE CHEVALIER Membre du bureau directeur	NICOLAS CHEVALIER Membre du bureau directeur	CORENTIN DADA Secrétaire de la commission des jeunes	MARIE-CHARLOTTE DADA Entraîneur Baby- athlé	DENISE GERARDIN Présidente générale
YVANILD HURTE Membre du bureau directeur	LENAICK LEROY Membre du bureau directeur	BRIGITTE NICAISE Trésorière Responsable licences	ALAIN PENLOUP Entraîneur demi- fond hors-stade - trail	JULIEN PEUCHERET Entraîneur des EP/PO - BE/MI Demi-fond	ALAIN PENLOUP Entraîneur demi- fond hors-stade - trail
LUCAS SAGER Trésorier de la commission des jeunes	PASCALE TREMERE Membre du bureau directeur				

**DES PLACES SONT ENCORE DISPONIBLES AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR
N'hésitez pas à nous poser votre candidature**

ANIMATEURS - ENTRAINEURS

Daniel AVIGNON Entraîneur demi- fond	Stéphane BERTRAND Entraîneur EA/PO	ANA CASSIER Entraîneur lancers	Bertrand DADA Entraîneur BE/MI	MARIE-CHARLOTTE DADA Entraîneur Baby- athlé	Stéphanie LELOUP Entraîneur baby- athlé
ALAIN PENLOUP Entraîneur demi- fond hors-stade - trail	Julien PEUCHERET Entraîneur EA/PO/BE/MI et demi-fond	Marie-Agathe RAGETLY Entraîneur baby- athlé	Lauren SOURD Entraîneur running loisir	Dieudonné TIEBEKABE Entraîneurs BE/MI/CA/JU/ES/ SE	

CHARTRE DU LICENCIÉ

En prenant une licence au CLUB OLYMPIQUE CHALONNAIS ATHLÉTISME, je m'engage à :

1. **Respecter** les statuts et règlements du C.O.C.Athlétisme ainsi que ceux de la FFA.
2. **Respecter** l'encadrement, les athlètes, les dirigeants, les officiels et leurs décisions tant à l'entraînement que lors des déplacements et des compétitions.
3. **Me licencier.** Toutes les personnes non licenciées au 1er NOVEMBRE se verront refuser le droit d'entrer sur le stade. *RAPPEL : L'accès au stade des frères Lauvaux est réservé uniquement aux clubs référencés auprès de la ville de Châlons en Champagne et leurs membres.*
4. **Respecter** les juges, entraîneurs et tous les membres du club, les règles de vie (arriver et partir à l'heure de l'entraînement, prévenir l'entraîneur en cas d'absence, porter une tenue de sport adaptée), les valeurs de l'athlétisme (Charte d'éthique et de déontologie de l'Athlétisme) et ne pas adopter de pratiques dopantes.
5. **M'entraîner** uniquement dans le groupe correspondant à ma catégorie d'âge (pour les EA/PO/BE/MI).
6. **Porter** les couleurs du club lors de chaque compétition.
7. **Participer** aux Championnats Interclubs, si je suis retenu(e) dans l'équipe (à partir de cadet(te)s et +).
8. **Participer** aux compétitions organisées par le club : Meeting, Cross, Challenge...
9. **Venir** aider à l'organisation des compétitions et événements du club.
10. **Ne pas laisser** de déchets sur le stade (bouteille d'eau, papier, etc).

ADHÉRER AU C.O.C.A, C'EST S'INVESTIR

Tout au long de l'année, je peux participer aux compétitions grâce **aux juges et aux bénévoles présents.**

Même si c'est occasionnel, je peux donner de mon temps. Une à 2 fois par an, lors d'un événement club ou bien régulièrement en se formant comme juge, je n'hésite pas à manifester mon envie d'aider mon club (se renseigner auprès du secrétariat).

SE LICENCIER AU C.O.C.A, C'EST AVOIR LA POSSIBILITÉ DE :

- Se former en tant que jeune juge, officiel, entraîneur ou bien dirigeant.
- Participer à des stages.
- Participer à des événements organisés par le club, à des soirées, des repas conviviaux.
- Participer à des compétitions individuelles ou par équipe.
- Participer aux entraînements aux heures et jours dédiés de ma catégorie,

DATES A RETENIR

- CROSS DU COCAA le 19 novembre
- cross départemental en janvier 2025
- Courir pour la Vie le 30 mars 2025
- Divers kid'athlé (EA/PO) et challenge équip'athle (BE/MI) durant la saison hivernale et la saison estivale.

Toutes les compétitions organisées par le club selon les catégories. D'autres dates seront communiquées ultérieurement sur le site du club.

Club Olympique Châlonnais Athlétisme

Saison 2024/2025

FICHE D'INSCRIPTION

Documents à
imprimer et à
retourner au
secrétariat

Cadre réservé au club

Maillot Brassière	Jour d'entraînement souhaité EA/PO	Règlement	PPS ou questionnaire	Date de saisie SIFFA	Famille	C.E
Taille _____	_____	_____	_____	_____	Nbre : _____	

N° de licence (si déjà licencié) : _____ **Nouvel adhérent**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

SEXE : M F DATE de naissance : ____/____/____ Pays : _____

Ville de naissance : _____ Département : _____

RUE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

FIXE : ____/____/____/____/____ PORTABLE : ____/____/____/____/____ athlète

PORTABLE : ____/____/____/____/____ parent

E- MAIL (obligatoire et en **majuscule**) : _____

NATIONALITÉ : _____ PROFESSION du licencié : _____

LICENCE CHOISIE (prix jusqu'au 30/09/2024 puis + 10 €)		PRIX DE LA LICENCE	PRIX DU MAILLOT
U7 - BABY ATHLÉ (2019 à 2021)	Animation sur piste non compétitive	<input type="checkbox"/> 145 €	7 €
U10/12 ATHLÉ DÉCOUVERTE (de 2016 à 2018) Eveils athlé - Poussins	Animations sur pistes et courses hors stade non compétitives.	<input type="checkbox"/> 150 €	7 €
Athlé SANTE - LOISIRS Athlé RUNNING	Toutes les courses hors stade. <u>Pas de participation aux championnats.</u>	<input type="checkbox"/> 115 €	<input type="checkbox"/> 45 € (débardeur)
U14-16-18-20-23-SE-MA Licence COMPÉTITION	Toutes compétitions avec maillot du club obligatoire à partir de benjamin.	<input type="checkbox"/> 165 €	<input type="checkbox"/> 45 € (débardeur)
Licence ENCADREMENT	Officiel, juge, dirigeant (non compétitif)	<input type="checkbox"/> 35 €	

Maillot du club officiel (débardeur ou brassière) obligatoire pour les compétitions.
Renouvellement de licence pour les **poussins (2014) passant benjamins**. Ils/elles
devront prendre un maillot de club - à ajouter au prix de la licence.

Autorise ou N'autorise pas le club à utiliser dans le cadre de son site Internet et de ses publications, **des photos me concernant** prises au cours des activités proposées par le club (L'absence de réponse vaut acceptation).

Je reconnais avoir pris connaissance du **règlement du club** et du **CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN** affiché au stade des Frères Lauvaux à Châlons en Champagne ou présenté sur le site www.cocaa-chalons-athle.fr et m'engage à le respecter pour toute la saison sur et en dehors du stade.

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte du licencié présente dans le livret d'accueil et du RELGEMENT INTERNE présent sur le site internet

RÈGLEMENT

• **72 € correspondant à la part fédérale** (payés à la fédération à la prise de la licence et avancés par le club) sont à régler au minimum en une fois et possibilité de règlement du reste en plusieurs fois pour les chèques. Panachages des règlement possible (ex : 72 € en espèce et le complément en 3 chèques ou en bon ANCV, etc....)

• Remise de **15 € à partir de la 2^{ème} licence** pour les membres d'un même foyer fiscal,

J'ai besoin d'une attestation de paiement pour mon C.E : oui non

	MONTANT VERSÉ LE _____ OU CHÈQUE À DÉPOSER LE ____ (mettre les dates choisies)		
ESPÈCES			
CARTE BANCAIRE			
CHÈQUE (3 mois MAXI)			
BON CAF <u>LOISIRS</u>		QR code d'origine à présenter au secrétariat	
PASS'SPORT		Numéro du pass sport : _____	
BON ANCV			
BON MSA			

CERTIFICAT MEDICAL

• **ATHLETE MAJEUR : PARCOURS PREVENTION SANTE** (PPS) est à réaliser via le formulaire en ligne dans votre espace personnel ou reçu après enregistrement de la 1^{ère} licence sur l'intranet FFA,

• **ATHLETE MINEUR : QUESTIONNAIRE SANTE** signé. Document remis avec cette fiche ou à télécharger sur le site du www.cocaa-chalons-athle.fr. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, vous devrez produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme datant de -6 mois.

Tout dossier **INCOMPLET sera retourné**. L'ENREGISTREMENT de la licence auprès de la FÉDÉRATION FRANÇAISE d'ATHLÉTISME ne sera effectué que lorsque tous les documents auront été remis au secrétariat, soit :

- Fiche d'inscription avec autorisation parentale
- Le PPS pour les majeurs, ou le questionnaire de santé pour les mineurs
- Le règlement en totalité (règlement en 1 fois, règlement en plusieurs fois par chèques ou autres moyens de paiement validés par le club).

Le club se réserve le droit d'interdire la présence aux entraînements à tous les athlètes dont le dossier ne serait pas complet et donc NON LICENCIÉS auprès de la FFA au-delà des 2 SÉANCES D'ESSAI pour les nouveaux licenciés et/ou à partir du 1^{er} novembre 2024 pour les athlètes déjà licenciés.

Fait à le

Signature DE LA FICHE D'INSCRIPTION par l'athlète



AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL POUR LES MINEURS

Je soussigné autorise mon enfant à pratiquer l'athlétisme au COCA et à participer aux déplacements en voiture ou en car pour se rendre aux compétitions.

LUTTE ANTI-DOPAGE

Conformément à l'article R232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage,

Je soussigné, en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise* / n'autorise pas* la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang.

En cas d'accident, votre enfant pourra être transporté auprès d'un médecin, à l'hôpital ou (À préciser le cas échéant)

Fait à le

Signature

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU **SPORTIF MINEUR** EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire.

Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une FILLE ou un GARÇON (coches la case) Tu as ans.

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		

AUJOURD'HUI :	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
QUESTIONS A FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.,

Nom et prénom de l'enfant : _____

Fait le _____ à _____

Signature de l'enfant :

Signature du représentant légal :

LA FONCTION « JUGE » AU SEIN DU COCAA

Personne importante sans qui les compétitions ne pourraient avoir lieu. Le COCAA est à la recherche de juge, aide juge et jeune juge à partir de cadet(te). Toutes et tous, vous pouvez apporter un peu de temps et d'engagement au sein de votre club.

Juge Assistant :

Le juge assistant réalise les tâches opérationnelles dans le respect des consignes du juge en charge de l'épreuve et des athlètes. Il contribue à la fluidité et à la rapidité du déroulement de la compétition.

Huit spécialités sont proposées : courses, sauts, lancers, marche, running, marche nordique, départ et photofinish.

Juge :

Le juge met en application les règlements. Il sait faire preuve de rigueur et de pédagogie (explications) envers les athlètes. Il supervise les assistants et peut les aider dans leurs missions.

Trois options sont proposées: stade, marche et running.

Elles rassemblent 12 spécialités.

Chef juge :

Le chef juge coordonne l'action générale de son équipe, et il assure la répartition des rôles et l'efficacité de chacun. Il valide les performances et résultats dans le respect de la sécurité de son espace de pratique dans les interactions avec le reste de l'environnement et des autres épreuves et tranche les cas litigieux.

9 spécialités sont proposées dans les domaines stade, marche et running

Juge arbitre :

Le juge arbitre assure la réussite de la compétition par le respect du programme, la validité des résultats, l'équité entre athlètes et la bienveillance vis-à-vis de l'ensemble de l'équipe d'officiels et d'organisation. Il coordonne et manage l'ensemble des personnes constituant plusieurs équipes dans le respect du programme des épreuves.

Trois options sont proposées: stade, marche et running.

ENTREE DU JEUNE JUGE DANS LA FILIERE JUGE

De Jeune Juge Régional à Assistant

Le juge assistant réalise les tâches opérationnelles dans le respect des consignes du juge en charge de l'épreuve et des athlètes. Il contribue à la fluidité et à la rapidité du déroulement de la compétition.

De Jeune Juge Fédéral à Juge

Le juge met en application les règlements. Il sait faire preuve de rigueur et de pédagogie (explications) envers les athlètes. Il supervise les assistants et peut les aider dans leurs missions.

Je souhaite des informations sur le rôle de juge, officiel ou aide

NOM : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Responsable des juges : **Daniel AVIGNON : 06.70.26.39.96**